

ASSOCIATION CIPECMA

Siège social : 17 Avenue du Général de Gaulle
17340 CHATELLAILLON-PLAGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022



Société de commissariat aux comptes inscrite à la cour d'appel de Poitiers

ASSOCIATION CIPECMA

Siège social : 17 Avenue du Général de Gaulle
17340 CHATELLAILLON-PLAGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association CIPECMA,

I- **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CIPECMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'intitulé « Variation des fonds associatifs » fait état d'un volume de subventions d'investissements pour un montant de 3 550 148 € au 31/12/2022.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et méthodes comptables relatives à la classification des subventions d'investissement et à l'engagement donné auprès des financeurs, fournies dans cette note de l'annexe.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Lagord, le 20 avril 2023

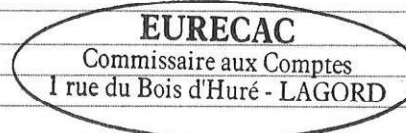
Le Commissaire aux Comptes
EURECAC

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'V' followed by a horizontal line and a loop.

Valérie GUIBERT

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	379 981	335 090	44 891	26 046
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 733	2 733		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 844 625	1 783 746	60 880	49 648
Autres immobilisations corporelles	6 453 837	4 527 254	1 926 583	1 719 125
Immobilisations en cours				32 855
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	11 442		11 442	11 442
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	91 680		91 680	20 672
ACTIF IMMOBILISÉ	8 784 299	6 648 823	2 135 476	1 859 788
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	38 902		38 902	7 708
En-cours de production :				
- De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	150		150	-260
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 010 838	104 850	3 905 989	3 510 718
Autres	519 076		519 076	446 200
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	85 431		85 431	677 430
Charges constatées d'avance	181 627		181 627	172 207
ACTIF CIRCULANT	4 836 025	104 850	4 731 175	4 814 002
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	13 620 324	6 753 673	6 866 651	6 673 791



Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres			
Capital social ou individuel	(dont versé)		
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
	- Légale		
Réserves :	- Statutaires ou contractuelles	193 531	193 531
	- Réglementées		
	- Autres	580 000	500 000
Report à nouveau		630 955	622 643
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-91 015	88 313
Subventions d'investissement		1 046 415	1 158 569
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		2 359 887	2 563 056
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	- Risques	26 149	
	- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		26 149	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles		45	60
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	- Au près des établissements de crédit	1 537 222	993 054
	- Financières diverses	135 554	176 958
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 340	10 342
	- Fournisseurs et comptes rattachés	943 683	1 026 900
Dettes :	- Fiscales et sociales	894 977	1 087 454
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		670 555	411 808
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		293 240	404 158
EMPRUNTS ET DETTES		4 480 615	4 110 734
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		6 866 651	6 673 791

Compte de résultat

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :				
- De biens				
- De services	6 648 139	1 164 001	7 812 141	8 067 801
Chiffre d'affaires net	6 648 139	1 164 001	7 812 141	8 067 801
Production :				
- Stockée			29 693	28 265
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			543 045	433 200
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			396 396	310 292
Autres produits			12 084	1 350
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 793 359	8 840 908
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			296 294	161 699
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			-31 195	-2 373
Autres achats et charges externes *			3 226 979	3 309 461
Impôts, taxes et versements assimilés			262 936	227 934
Salaires et traitements			3 343 771	3 411 851
Charges sociales			1 487 739	1 613 402
Dotations aux :				
- Amortissements sur immobilisations			428 950	394 912
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant			29 484	19 807
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			66 297	35 331
CHARGES D'EXPLOITATION			9 111 256	9 172 023
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-317 897	-331 115
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			35	17
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			35	17
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			36 099	7 613
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			36 099	7 613
RÉSULTAT FINANCIER			-36 064	-7 596
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-353 961	-338 711

EURECAC
Commissaire aux Comptes
7812141
rue du Bois d'Hure - LAGORD

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)		Au 31/12/2022		Au 31/12/2021	
		EURECAC 1 rue du Bois d'Huré - LAGORD			
Produits exceptionnels					
Sur opérations de gestion		111 446		34 288	
Sur opérations en capital		175 742		191 933	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges					
PRODUITS EXCEPTIONNELS		287 188		226 221	
Charges exceptionnelles					
Sur opérations de gestion		9 530		-259 249	
Sur opérations en capital		3 450		1 248	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		26 149		338	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		39 129		-257 663	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		248 059		483 884	
Participation des salariés				16 392	
Impôts sur les bénéfices		-14 887		40 468	
TOTAL DES PRODUITS		9 080 582		9 067 145	
TOTAL DES CHARGES		9 171 598		8 978 832	
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		-91 015		88 313	